



Paris, le 7/5/2021

LES CARRIERES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES, "DERNIERE ROUE" DU SEGUR ? LES SYNDICATS QUITTENT LA TABLE.

A l'issue des quelques réunions du groupe de travail hospitalo-universitaire du Ségur, les arbitrages présentés le 7 mai par notre double tutelle (Ministère des Solidarités et de la Santé ; Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) en réponse à nos graves inquiétudes et celles exprimées par les Président-es des Conférences, ne montrent pas d'avancée significative en termes d'attractivité des carrières HU.

L'augmentation de l'Indemnité d'Exercice de Service Public Exclusif, identique à celle des PH et la possibilité, enfin reconnue, de travail à temps partiel comme dans tous les métiers de la fonction publique, ne sont que des ajustements légaux mais en aucune façon des avancées statutaires. Rien ne permettant le "choc d'attractivité" claironné en début de Ségur et dont la profession a tant besoin !

Les grilles des émoluments hospitaliers sont bricolées avec la suppression d'un ou deux échelons en début de carrière qui seraient rajoutés en fin de carrière, sans grille unique hospitalière pour les MCU-PH et les PU-PH qui aurait constitué une avancée significative pour les plus jeunes. La revalorisation du dernier échelon est sans commune mesure avec celle des trois nouveaux échelons accordés aux praticiens hospitaliers en fin de carrière, venant aggraver le déficit d'attractivité au détriment des HU.

Les grilles indiciaires universitaires sont inchangées et restent toujours aussi désespérément médiocres à tous points de vue : montants indignes de l'excellence universitaire, avancements bloqués, quasi-impossibilité d'atteindre les derniers chevrons ou échelons. Et pourtant, ce sont elles qui déterminent la retraite des hospitalo-universitaires.

La prise en compte pour la retraite de la part hospitalière des revenus est toujours la grande absente du statut des hospitalo-universitaires. Le groupe de travail avait pourtant été réuni pour faire des propositions en ce sens. Nos priorités étaient clairement affichées dès le début du Ségur : nous exigeons une prise en compte de l'ensemble des revenus universitaires et hospitaliers au sein des régimes de cotisation retraite obligatoires par répartition de la fonction publique.

Les syndicats ne se satisfont pas de ces maigres conclusions. Nous saurons faire savoir notre déception et nous nous réservons toute modalité d'action pour démontrer le cynisme et la volonté de casse du service public de cette politique du mépris qui met en danger la santé ainsi que l'avenir de la formation et de la recherche médicale, odontologique et pharmaceutique que notre pays doit de garantir.

Pr Sadek BELOUCIF
Pr Jean-Pierre PRUVO
SNAM-HP

Dr Norbert SKURNIK
Pr Pascal LE CORRE
CMH

Dr Jean-François CIBIEN
Pr Raphaël BRIOT
APH

Dr Carole POUPON
Pr Gisèle APTER
CPH

Dr Rachel BOCHER
Pr Olivier BOYER (le SHU)
INPH

Dr Emmanuel LOEB
Jeunes Médecins